



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Résultats des évaluations nationales des acquis en français et mathématiques

Question écrite n° 13253

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les résultats des évaluations nationales des acquis en français et en mathématiques pour les collégiens en classe de 4e. Récemment, ces résultats ont démontré un niveau peu satisfaisant chez ces jeunes. En effet, un peu plus de la moitié des élèves de 4e ne lisent pas convenablement et maîtrisent pas la résolution de problèmes et la géométrie. De plus, leur niveau a tendance à stagner voire régresser, signifiant ainsi que le collège ne parvient pas à réduire les écarts constatés en 6e. Globalement, le niveau des jeunes Français en primaire et au collège est stable et satisfaisant. Toutefois, dans certains domaines, on peut observer une baisse en comparaison avec 2019. La cause de celle-ci serait liée au trop plein d'écrans qui impacte en partie la concentration des élèves. Un plan de bataille pour élever le niveau à l'école a alors été annoncé par M. le ministre. L'objectif est d'offrir un collège plus modulaire avec des groupes de niveaux en français et en mathématiques. Une mission intitulée « Exigence des savoirs » a d'ailleurs été lancée et rendra ses conclusions sous 8 semaines pour être appliquées, si elles sont retenues, en septembre 2024. Cependant, il est urgent d'endiguer cette baisse de niveau, plus particulièrement pour les élèves de 4e. Aussi, il souhaiterait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement d'ici le rendu de cette mission et la rentrée de 2024 afin que les élèves actuellement en 4e aient le moins de retard possible.

Texte de la réponse

Depuis 2017, la mise en place des évaluations nationales de CP, mi-CP, CM1, 6e et 4e puis des tests de positionnement en 2nde ou en 1ère année de CAP, offrent des tests communs à tous les élèves qui permettent de mieux répondre à leurs besoins et constituent des points de repères pour élever le niveau de tous les élèves. Les résultats des dernières évaluations nationales (septembre 2023) montrent la persistance des fragilités des élèves notamment pour ce qui est de leur maîtrise des automatismes (orthographe, grammaire, calcul) et aussi de leur capacité à résoudre des tâches complexes (compréhension, résolution de problèmes). Depuis 2017, le dédoublement des classes en éducation prioritaire, la clarification des méthodes grâce à des recommandations pédagogiques et didactiques et des circulaires, le développement des plans français et mathématiques ainsi que la création d'un enseignement de spécialité mathématiques de 4 heures en classe de première générale, de 6 heures en classe de terminale générale auxquelles s'ajoutent 3 heures de mathématiques expertes soit 9 heures de mathématiques – le volume horaire le plus important de tous les systèmes européens – s'inscrivent dans cette dynamique d'élévation. Le « choc des savoirs » lancé par le ministre chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse poursuit et renforce cette stratégie. Ainsi, à compter de la rentrée 2024, une organisation en groupes d'élèves sera mise en place en mathématiques et en français. Ces groupes seront flexibles et les élèves les plus en difficultés bénéficieront de plus de temps et d'un meilleur accompagnement pour apprendre. La même organisation s'appliquera ensuite pour les classes de 4e et de 3e. Ces groupes d'élèves seront constitués en fonction des besoins identifiés par les professeurs et viendront renforcer les heures de "Devoirs faits" dont peuvent bénéficier tous les élèves. Par ailleurs, les collégiens connaissant les plus grandes difficultés pourront bénéficier d'un renforcement dans les enseignements fondamentaux jusqu'à 2 heures par semaine.

Enfin, depuis la rentrée 2023, y compris pour ceux qui ne souhaitent pas se spécialiser dans cette discipline, tous les lycéens qu'ils soient en voie générale, technologique ou professionnelle suivent un enseignement en mathématiques au moins jusqu'en classe de première incluse.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13253

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2023](#), page 10620

Réponse publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2181